

ÉLECTIONS 2024

RECOMMANDATIONS
DES COLLECTIFS
DE SANS-PAPIERS



Dans le cadre de la plateforme nationale IN MY NAME,
pour une politique migratoire positive.

Ce cahier de recommandations a été réalisé par des membres, porte-paroles, coordinateurs ou responsables de Collectifs et d'Occupations de sans-papiers : la Coordination des sans-papiers de Belgique, La Voix des sans-papiers VSP Bruxelles, Ixelles, Family, Molenbeek, Defacqz, VSPL l'hospitnière, VSP Saint-Josse (ex Collectif Ebola), VSP Verviers, VSP Liège, le Comité des femmes sans-papiers (incluant la Ligue des travailleuses domestiques de la CSC), le Collectif des réfugiés afghans, le Collectif latino pour la régularisation, le Collectif des sans-papiers bénévoles intégrés de Bruxelles, le Comité des travailleurs migrants avec et sans-papiers de la CSC de Bruxelles, l'Union des sans-papiers pour la régularisation (USPR)

Avec le soutien du Bureau d'étude des sans-papiers (BESP)

Contacts :

- Mail : contact.besp@cfsasbl.be (Alain)
- Tél : Modou (0499 88 48 21), Serge (0493 29 19 74), Bintou (0466 28 14 42)

Une initiative de



Avec le soutien de



En décembre 2023, le Bureau d'étude des sans-papiers (BESP) appelait les Collectifs de sans-papiers à s'unir en vue d'élaborer un mémorandum commun pour les élections de juin 2024. L'invitation à participer était (et reste) ouverte à tous les sans-papiers. De nombreux Collectifs ont répondu positivement et participé à la démarche, lors de plusieurs réunions qui se sont tenues avec les porte-paroles et membres des Collectifs, et lors d'une formation de porte-paroles mise en place en vue de relayer ces recommandations. Le texte qui suit est le fruit de cette démarche au 16 mars 2024, c'est le socle partagé par les participants. Il est susceptible d'être approfondi dans les prochaines semaines.

Le fil conducteur est de proposer de rompre avec les politiques migratoires négatives, et de proposer ce que serait une politique positive notamment en matière d'emploi, de formation, de scolarisation, de logement, de prévention des violences, notamment celles subies par les femmes sans-papiers.

Et de porter ces recommandations avec l'aide de nos soutiens, syndicaux et associatifs, francophones et néerlandophones, présents dans la plateforme nationale « in my name », « pour une politique migratoire positive ».

C'est sur ces bases que nous rencontrerons sans aprioris tous les acteurs politiques, de tous partis, « amis » ou a priori hostiles, en Flandre, en Wallonie, et à Bruxelles.

LA BELGIQUE MÈNE UNE POLITIQUE MIGRATOIRE NÉGATIVE...

L'Europe entière, la Belgique, ses Régions, sont profondément imprégnées d'une vision négative des courants migratoires. Les migrants ne sont vus que comme un problème, qu'il faut gérer. Il faut tenter d'empêcher leur venue (voir l'accord entre l'Espagne et le Maroc, l'accord contesté entre l'Italie et l'Albanie, celui de la CEE avec la Tunisie et récemment avec la Mauritanie et l'Egypte), Il faut construire des murs aux frontières de l'Europe (physiques aux frontières de l'UE), renforcer une police des frontières fortes (FRONTEX), ne pas permettre aux embarcations qui traversent la méditerranée d'accoster, les bloquer dans leur pays d'arrivée (camps de Lampedusa) ou les renvoyer dans le pays de leur premier accueil (Dublin).

2024 est une année électorale européenne, il est temps de changer le logiciel européen.

S'ils arrivent finalement en Belgique, les migrants peuvent être en transit (vers l'Angleterre ... qui cherche à les délocaliser au Rwanda), vouloir demander l'asile (mais ne pas être hébergés par Fedasil si ce sont des hommes, donc en situation encore plus précaire pour introduire des demandes d'asile), ou arriver en situation légale (avec un visa étudiant ou touristique, bénéficiaire d'un

statut pendant la durée de la demande administrative, voire compter sur un regroupement familial). Ils peuvent être déboutés de démarches introduites pour obtenir le statut de réfugié, ou de demandes de régularisation (art 9bis et 9ter), et ainsi perdre leur droit de séjour en Belgique et devenir sans-papiers. Plus récemment, ils sont censés « bénéficiaire » des nouvelles directives « retour », « retour volontaire d'abord, le retour forcé ensuite ».

Ces politiques négatives entraînent de nombreux coûts pour l'Etat et les citoyens, qui sont aussi les contribuables et relèguent des milliers de personnes dans une absence de statut et une précarité indigne. S'ajoutent à cela aussi des coûts éthiques et humains, aboutissant à de nombreuses condamnations nationales et internationales. Les humains sont écrasés, les droits bafoués. Ces politiques de rejet font perdre à chacun d'entre nous une partie de notre humanité.

Devenir « sans-papiers », c'est-à-dire sans existence légale, est en contradiction avec les directives européennes, prônant l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique. En effet, sans droits, souvent sans recours face aux violences subies au pays d'origine, pendant le trajet migratoire et prolongées ici en Belgique, on les ethnicise, on les criminalise

(on généralise à partir d'une situation particulière), on les cantonne dans de petits (ou de grands) boulots en noir, on leur délivre de multiples OQT, et pour certains, on les enferme, on les renvoie au pays.

Politiquement, des partis d'extrême droite, de droite et même modérés, s'emparent de la problématique pour faire de migrants et des sans-papiers les boucs émissaires de toutes les problématiques sociétales voire pour tenir un discours raciste, de haine et de rejet.

Les hommes et femmes politiques, qui occupent une place centrale dans les médias, ont une responsabilité importante. Par leurs discours, ils contribuent à forger les opinions publiques qui les suivent (ou sont-ce les partis qui suivent les opinions publiques ?). La criminalisation des sans-papiers en général, sans distinction éthique ou morale, suite à l'attentat du 7 octobre 23 et l'augmentation des problèmes de drogue à la gare du midi qui leur est attribuée en sont deux exemples significatifs.

L'extrême droite progresse partout en Europe (en Italie, en France ..), elle a gagné une part importante de l'électorat en Flandre. Nombre de partis « démocratiques » s'engouffrent dans la stigmatisation des migrants en espérant ainsi reprendre des voix à l'extrême droite. Ils ont choisi de « courir derrière », mais les électeurs préféreront l'original (ce que montre le dernier sondage du ...). Le rejet de migrants est devenu prégnant, on entre ainsi dans un cercle infernal où il ne semble pas y avoir d'issue. Dans cette logique, les uns et les autres contribuent ainsi à la « fabrique de sans-papiers ».

Pourtant, si nous faisons l'effort de dépasser les préjugés fortement ancrés dans la classe politique et dans la population (et peut-être même les peurs au plus profond de chacun de nous), si nous inversons l'analyse et la pratique, le ciel pourrait s'éclaircir.

QUE SERAIT UNE POLITIQUE MIGRATOIRE POSITIVE...

Que serait une politique migratoire positive ?

Les courants migratoires, il y en a toujours eu, la Belgique a même été façonnée de tous ces

apports depuis des siècles ! la mondialisation des capitaux et des marchandises a induit les migrations et la libre circulation des personnes.

Aujourd'hui, les courants migratoires sont devenus inéluctables parce qu'il y a une énorme différence de conditions de vie entre les pays d'origines (auparavant colonisés) et les pays d'accueil (anciens colonisateurs), induisant l'image d'une Europe paradisiaque. Ces courants sont accentués par des situations traditionnelles (par ex le mariage forcé et l'excision), économiques (l'absence de développement au bénéfice de la population), sociales (l'absence d'écoles, de dispensaires de soins, d'accès à l'eau, ...), et politiques (les affres de la « décolonisation »), entraînant une situation sans issue au pays d'origine.

Ils sont accélérés par le développement des communications (internet, téléphonie, lignes aériennes) , par les guerres, par les conflits frontaliers liés à des enjeux planétaires et par le changement climatique (exilés climatiques).

En tant que citoyens du monde, si on ne « peut pas accueillir toute la misère du monde », au moins prenons-en une part, notre part.

Des citoyens belges l'ont déjà compris : ceux qui hébergent des candidats réfugiés (plateforme citoyenne), qui animent les Communes hospitalières, qui ont porté la pétition « in my name » qui a permis de déposer une proposition de Loi au parlement fédéral.

Plus proches des citoyens, nombre de politiques locales ont été un peu plus positives (comme la mise à disposition de logements à Liège, et les réquisitions à Bruxelles). Au niveau régional bruxellois et wallon, les Ministres de l'emploi ont soutenu le permis unique. La commission logement du parlement bruxellois a examiné une proposition d'ordonnance logement des sans-abris ...

À l'opposé, les politiques européennes et fédérales restent dans une vision négative : aujourd'hui, c'est à leur tour d'en « prendre leur part », les sans-papiers comme l'état belge y ont intérêt.

Les sans-papiers ont en effet une place spécifique dans ces courants migratoires

S'ils en sont pour partie le résultat, aujourd'hui ils ne sont pas en train de migrer ! ils sont en Belgique depuis de très nombreuses années (7 en moyenne selon notre étude 2018, sans doute plus aujourd'hui), et y ont progressivement trouvé une place dans les réseaux associatifs, professionnels, de voisinage,...

Installés de longue date, même s'ils sont « administrativement » sans papiers, ils sont un potentiel pour la Belgique, plus que le problème comme on veut le faire croire, ils peuvent apporter des éléments de solution. Par leurs recommandations positives, les sans-papiers tentent ici d'apporter leur contribution à cette réflexion.

Mais pour les mettre en œuvre, il faudra des hommes et des femmes politiques courageux, qui osent aller à contresens du populisme.

UNE POLITIQUE POSITIVE EN MATIÈRE D'EMPLOI

Les sans-papiers travaillent pour assurer leur (sur)vie quotidienne, forcément de manière non déclarée, au noir, sans statut, sans protection, dans des entreprises privées, parfois sous-traitantes de marchés publics (souvent pour 20 à 50€ la journée), comme travailleuses domestiques chez des particuliers (cfr la ligue des femmes travailleuses domestiques), comme livreur de repas à vélo (mais sans statut, et travail sous alias d'une personne déclarée). Nombre de petites entreprises profitent de la situation et diminuent ainsi leurs coûts salariaux, l'Etat faisant preuve de complaisance, et n'intervient pas.

Ce travail en noir (non désiré) n'alimente pas la sécurité sociale et tire tous les salaires vers le bas ! A terme, après des dizaines d'années de travail ici, les sans-papiers deviendront une génération de personnes âgées, usées et sans revenu.

Dans ce contexte, les sans-papiers sont exploités, par une durée de la journée de travail très longue, des rétributions très basses, des métiers durs et parfois dangereux,

aboutissant parfois à être victimes d'accidents de travail non reconnus et non couverts...

Les sans-papiers sont aussi **présents dans le secteur non-marchand**, comme aides dans des hôpitaux ou maisons de repos pendant le covid ; en tant que parent ils ont parfois remplacé des instituteurs absents pour encadrer les enfants ou presté des heures de garderie scolaire ; ils contribuent à l'animation sportive et l'entraînement de clubs. Ils sont bénévoles dans des associations, et dans ce cadre prestent des services pourtant essentiels). Certains sans-papiers se revendiquent de cet apport social en tant que « bénévoles intégrés », et s'inscrivent dans des projets de volontariat.

Les sans-papiers veulent accéder à de vrais emplois, et comme tout travailleur cotiser à la sécurité sociale et payer leurs impôts ; mais aussi bénéficier des protections sociales et des allocations pour leurs enfants. Ils sont venus pour travailler, pas pour bénéficier du chômage ou du CPAS. La preuve : ce n'est pas nouveau pour eux, travailler est déjà par ailleurs une condition de renouvellement de leur séjour après un an (ne pas dépendre des aides sociales, travailler ou se former).

Le Conseil Economique et Social de la Région bruxelloise, composé des représentants des employeurs et des syndicats, a, chaque année, réitéré sa volonté de permettre leur régularisation. En matière d'emploi, les organisations syndicales, qui ont un impact national, ont un rôle déterminant à jouer.

Comme les travailleurs belges, **les sans-papiers ne veulent pas que leur statut de séjour dépende de la volonté d'un seul employeur potentiel**, dont ils deviendraient les « otages » (par une pression abusive sur leurs conditions de travail) ou les « kleenex » (rejetés dès que le besoin de l'entreprise s'estompe). Les sans-papiers veulent rejoindre librement le marché de l'emploi, et éviter les dérives de la régularisation de 2009.

Les sans-papiers, de concert avec les Ministres de l'emploi, veulent **contribuer à**

mettre en relation les besoins de main-d'œuvre (métiers en pénurie, mais pas seulement ...) et leurs capacités, leur potentiel.

Comment valoriser leur potentiel ? D'abord en reconnaissant qu'ils sont demandeurs d'emploi ! mais ne peuvent actuellement pas s'inscrire comme tels.

Les sans-papiers demandent la création d'un registre de demandeurs d'emplois SP dans les organismes de placement régionaux, de pouvoir bénéficier d'un **bilan de compétences** pour les inscrits et de bénéficier de l'aide pour **valider les compétences** acquises tant au pays d'origine, qu'en Belgique. Les inscrits sur base volontaires bénéficieraient d'une certaine protection temporaire pendant la durée de cette démarche.

Trois cas de figure :

- S'ils ont déjà travaillé de manière légale en Belgique alors qu'ils étaient en procédure : ceux qui ont effectivement travaillé pendant plus de 6 mois devraient être « réputés aptes » et régularisés sur ces bases.
- Soit leurs compétences correspondent, aux besoins : alors nous demandons qu'ils puissent postuler et occuper un poste à pourvoir, et ainsi régulariser leur statut administratif, une forme de régularisation par le travail depuis la Belgique
- Soit leurs compétences ne correspondent pas tout à fait, nous demandons alors de bénéficier des compléments de formation nécessaires avant d'être mis à l'emploi.

NOUS demandons **que les employeurs qui souhaitent transformer un boulot au noir en vrai emploi soient soutenus** pour cela (par exemple par des exonérations d'ONSS patronale dégressives, comme c'est le cas dans de nombreuses situations),

NOUS demandons aussi **que les employeurs qui ne s'emparent pas de cette opportunité soient poursuivis pour travail en noir, voire pour traite d'êtres humains**. Mais qu'en aucun cas, le travailleur « au noir » ne soit poursuivi, mais qu'il soit versé à la liste des SP demandeurs d'emplois.

La procédure proposée est de stricte **compétence régionale**, et ne dépend donc pas de l'état fédéral. Elle permettrait de mettre en lumière le potentiel professionnel de sans-papiers, et avec l'appui patronal et syndical, ferait pression sur le besoin de régularisation « à commencer par ces travailleurs-là ».

Cette démarche devrait aider à faire aboutir une forme de permis qui soit à la fois **une autorisation de séjour et de travail** sur base de critères à définir. Cela permettrait de répondre tant aux besoins de certaines entreprises ou d'emplois d'utilités sociale tout en donnant un statut aux travailleurs sans-papiers.

UNE POLITIQUE POSITIVE EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

NOUS demandons une meilleure reconnaissance des formations acquises et utiles,

- Comme évoqué, d'abord par un **bilan de compétences**, puis
- Par une simplification des procédures pour obtenir **l'équivalence des diplômes** acquis au pays d'origine
- Par la possibilité de **validation des compétences** acquises, au pays d'origine et en Belgique, par notre expérience de travail,

NOUS demandons un **accès aux formations professionnelles**, pour nous permettre de progresser vers une qualification et des emplois dont la Belgique a besoin,

UN VÉRITABLE DÉFI POLITIQUE courageux serait même, comme en Espagne, **de permettre de manière volontariste une « régularisation par la formation »**, pour répondre aux besoins d'emploi non couverts.

Les propositions en matière d'emploi et de formation impliquent que les personnes concernées aient un dossier en cours, **un numéro national** permettant de les identifier, et d'acter cette contribution volontariste dans le cadre de leur dossier.

UNE POLITIQUE POSITIVE POUR DONNER ACCÈS À DES LOGEMENTS DÉCENTS

Parallèlement, nous demandons à pouvoir stabiliser notre vie et celle de nos proches dans des logements dignes. A priori nous souhaiterions bénéficier de **logement social** comme les personnes à faibles revenus. Nous en connaissons les limites actuelles, mais sinon nous demandons la mise à disposition de **locaux publics inoccupés** (comme c'est le cas pour VSP Liège).

Faute de mieux, nous demandons à ce que les pouvoirs publics ne laissent pas la pression d'occuper des locaux sur les seules épaules des sans-papiers, qu'ils **réquisitionnent des logements vides** (comme ce fut le cas à Bruxelles et à Etterbeek) pour nous héberger.

Dans tous les cas, qu'ils nous apportent un soutien pour conclure des **conventions d'occupation précaires**. Certains d'entre nous ont acquis la capacité de gérer positivement ces logements dans l'attente de logements mieux adaptés (VSP a cette expérience sur la durée).

Nous demandons de **respecter les trêves hivernales** (définies par une ordonnance à renforcer puisque contestées par certains Juges de paix).

Lorsqu'ils sont stables, les logements permettent aussi de nous faire (re)connaître positivement (au voisinage, aux communes, à la police), d'avoir du temps pour nous poser, de trouver notre place, et de **disposer d'une adresse de référence pour introduire nos dossiers de régularisation**. De commencer à exister ...

UNE POLITIQUE POSITIVE POUR GARANTIR LA SANTÉ DE TOUS

Les sans -papiers peuvent bénéficier d'une **Aide médicale urgente** (l'AMU). Malheureusement, seuls 20% des sans-papiers y ont effectivement recours, pour diverses raisons : parfois par absence d'adresse, parfois la volonté d'assumer eux-mêmes leurs frais de santé, de ne pas dépendre, parfois découragés par la complexité et la lenteur des

démarches ... mais aussi par crainte qu'un jour leur inscription dans un CPAS puisse être utilisée pour les arrêter et les renvoyer au pays.

Pourtant, il est **important que tous les sans-papiers y aient effectivement accès**, parce que les sans-papiers ne peuvent pas constituer un angle mort des politiques de santé, qui doit s'adresser à toute la population, pour atteindre une protection collective, de tous. Toute la population a intérêt à participer à des campagnes de vaccinations les plus générales possibles, pour avoir un effet d'immunité collective par exemple. C'est le principe même des projets de « citoyenneté urbaine » portés par le Conseil de l'Europe.

Les sans-papiers ont aussi **l'expérience des épidémies** d'Ebola en Afrique, qui n'ont pas été jugées suffisante pour garantir leur séjour ici. Les sans-papiers ont aussi **l'expérience des risques encourus lors de la pandémie de covid**, où aucune mesure de protection n'a été prise pour eux (alors que leur vie en collectivités ne garantissait évidemment pas une distanciation sociale). Là aussi, la pandémie n'a pas été considérée comme motif suffisant pour permettre leur régularisation.

Par ailleurs, nous rappelons que la qualité du logement et que l'accès à une alimentation de qualité sont deux des **principaux déterminants de la santé**. Ce qui nous a poussés à demander à bénéficier des **soutiens alimentaires** sur base de la carte médicale.

Bien sûr, la loi prévoit la possibilité de **régulariser des sans-papiers pour des raisons de santé (9ter)** : force est de constater que cette procédure est interprétée de manière de plus en plus restrictive.

Les sans-papiers demandent une meilleure prise en compte de leur santé, telle que précisée par le *"Mémoire pour les élections de 2024. Une feuille de route pour la simplification et l'harmonisation de l'Aide Médicale Urgente (AMU)"*, publié par Médecins du Monde a publié Ce document a été élaboré à l'initiative du "Comité d'accompagnement AMU " et a depuis été soutenu par plus de 70 organisations et universitaires, et

encontre notre constat et nos propositions depuis 2018.

UNE POLITIQUE POSITIVE POUR RÉPONDRE AUX PROBLÈMES SPÉCIFIQUES DES FEMMES ET DES ENFANTS

NOUS voulons aussi attirer l'attention sur les problématiques spécifiques des femmes et des enfants :

Concernant les femmes SP, dans le cadre de plusieurs enquêtes dont les femmes ont été actrices, nous avons relevé les spécificités des conditions de vie des femmes dans une telle précarité. Dans le cadre d'une recherche en 2021, les porte-paroles des femmes sans-papiers ont mis en évidence les violences faites aux femmes pendant le parcours migratoire, les violences institutionnelles rencontrées en Belgique, les violences sexuelles au travail et les violences conjugales (difficiles à plaider quand on n'a pas de papiers).

En 2022, dans le cadre d'une Recherche avec l'ULB de 2022, les femmes ont été les enquêtrices du projet, portant notamment sur les violences dans le logement, l'espace domestique, au travail et dans les institutions.

Les **recommandations 2024 du Comité des femmes**, validées par des Etats généraux des femmes sans-papiers le 30 mars, seront jointes à la présente. Elles reprendront les aspects spécifiques aux femmes de 6 thématiques : la justice, l'exploitation économique, les violences, les critères clairs de régularisation, la santé et le logement.

De la même manière, les enfants bénéficient de certains droits précieux dans le cadre de **l'obligation scolaire**.

Mais ceux-ci sont limités par l'absence de couverture des **nombreux frais scolaires et parascolaires coûteux**.

La régularisation et la mise à l'emploi des parents donnerait **accès aux allocations familiales**, et permettrait **d'envisager des études supérieures** (après 18 ans) et donc un avenir assuré et une utilité sociale accrue.

Par ailleurs, ces enfants peuvent aussi contribuer à répondre au **déficit démographique** du pays.

UNE POLITIQUE POSITIVE POUR QUE NOUS VIVIONS TOUS EN SÉCURITÉ

Nous avons souvent vécu des violences au pays d'origine, notre parcours migratoire fut lui aussi parfois violent, et aujourd'hui en Belgique nous avons besoin de sécurité. Par la nature de notre non-statut, nous vivons dans une instabilité permanente, avec la crainte de ne pas pouvoir nous défendre. Les politiques s'engouffrent dans cette insécurité, à voir par exemple la facilité avec laquelle un meurtrier sans-papiers a permis une généralisation de leur criminalisation. Nous sommes l'objet de racisme banalisé, mais parfois aussi de racisme institutionnel, et de discriminations en tous genres.

Les pratiques de rejet empêchent d'avoir une vie normale, et sans perspectives, nous redoutons que certains sans-papiers sombrent dans la petite délinquance pour survivre.

Nous demandons donc la fin des toutes les mesures négatives, très coûteuses et contreproductives prises au niveau européen et belge :

- L'arrêt de la criminalisation des sans-papiers
- La liberté de circulation
- La réduction des moyens des polices des frontières (de type FRONTEX) et la construction de murs physiques aux limites de l'UE
- Le refus de la création d'une police des étrangers spécifique
- Le refus des visites domiciliaires
- La fin de la délivrance automatique de milliers d'OQT à chaque contrôle administratif !
- La suppression des centres fermés : ou bien les sans-papiers sont en situation administrative fragile (alors résolvons le problème administratif), ou si certains commettent des crimes et délits, mettons-les dans des prisons normales !
- L'arrêt des expulsions, des menaces de retour forcé

- La fin des demandes de régularisation « dans la rue », donc bénéficier plus facilement de lieux et d'adresses de référence.

Que tous ces moyens soient affectés à développer une politique positive, notamment pour les sans-papiers.

Victor Hugo – ou un autre – a dit : « Chaque fois qu'on ouvre une école, on ferme une prison ».

POUR UNE POLITIQUE POSITIVE, IL FAUT METTRE EN PRIORITÉ À L'AGENDA

LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Les politiques négatives nous mènent droit dans le mur. Au contraire, les sans-papiers constituent un potentiel positif pour la société belge :

- Les sans-papiers sont installés depuis plusieurs années, ils ont trouvé une place dans la société belge (apprentissage d'une langue, vie de quartier, collègues de travail, ...), ils ne sont pas dépendants des aides sociales
- Les sans-papiers ont un potentiel professionnel non valorisé, il faut le reconnaître et leur permettre d'acquérir de vrais emplois (dans les métiers en pénurie, mais pas seulement...)
- Les sans-papiers ont un potentiel de qualifications ils ont des qualifications professionnelles, des formations générales acquises, et sont demandeurs d'en acquérir d'autres, de progresser
- Les sans-papiers ont un potentiel humain qu'ils souhaitent continuer à partager avec nous, dans une rencontre interculturelle constructive (la citoyenneté urbaine plaidée par le Conseil de l'Europe)
- La fin du sans-papiérisme évitera de pousser toute une génération de jeunes dans le désœuvrement, le désespoir et le risque de délinquance
- Les sans-papiers ont un potentiel démographique pour pourrait contribuer à réduire le déficit démographique des régions

Les diverses craintes évoquées ont été démontées par diverses études :

- Selon une dernière étude, nous serions environ 112.000 en Belgique. Mais les campagnes de régularisations de 1974, 1999 et 2009 n'ont jamais été massives, les dossiers continueront à être introduits et validés individuellement, et évidemment introduits de manière étalée dans le temps ...
- Certains réfugiés, et aujourd'hui certains sans-papiers, ont bénéficié d'un **statut de protection temporaire** (les protégéant d'un renvoi au pays d'origine) : c'est le cas des ukrainiens ... mais pas des afghans ! deux poids, deux mesures ...
- Nous ne parlons pas « d'ouverture des portes », mais de donner un statut administratif légal à des personnes qui sont déjà là, de longue date. Sur base du critère de durée de séjour (par ex min 3 ou 5 ans), la **régularisation ne provoquerait pas d'appel d'air** (ce que démontre une étude réalisée en Espagne)
- Les retours forcés dans le pays d'origine se heurteraient à de **nombreux obstacles** (pas d'accord du pays d'origine, refus des personnes concernées, coût de ces retours, ...)
- **Les SP ne sont pas des profiteurs** (qui veulent aller au chômage ou seulement bénéficier des aides sociales), **ils veulent travailler et contribuer**. C'est déjà leur situation actuelle pour le renouvellement de leur permis après un an : un bilan est fait de leurs formations, emplois et non-dépendance des aides sociales.
- Les mesures positives auraient (sans doute) un coût : les budgets nécessaires aux mesures proposées proviendraient du **transfert de budgets consacrés à des mesures négatives** (par ex, le coût des centres fermés).

Nous appelons donc les citoyens, associations, syndicats, universités, églises et partis politiques démocratiques à faciliter la régularisation des sans-papiers :

De manière structurelle, les Collectifs de sans-papiers et les sans-papiers demandent :

- *La création d'une commission de régularisation indépendante (pour examiner les demandes ou a minima en cas de recours),*
- *sur base de critères clairs,*
- *avec un accompagnement positif des demandeurs (nécessaire pour comprendre leur situation, être valablement informés de leur situation juridique, et de s'appropriier leur propre dossier toujours complexe),*
- *et la fin du pouvoir discrétionnaire du Ministre.*

À court terme, nous demandons que les sans-papiers présents de longue date en Belgique bénéficient d'une campagne temporaire permettant de régulariser les situations héritées du passé.

NOUS APPELONS TOUS LES CITOYENS QUI VOTERONT EN JUIN 2024 À SOUTENIR DES CANDIDATS QUI SOUHAITENT PASSER À UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION POSITIVE.

LE 9 JUIN, SOYEZ NOTRE VOIX AUPRÈS DE VOS REPRÉSENTANTS !